Mardi 20 mars 2012 + 22h50 [GMT+ 1]

NUMÉRO 182

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde — PHILIPPE SOLLERS

Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



AUTISME ET PSYCHANALYSE

Le témoignage d'Elisabeth Legrand
« Sortir de l'enfermement
et ne pas s'en laisser imposer un autre »

Paris, le 18 mars 2012

« L'actualité du débat surprenant et inquiétant qui s'est déchaîné ces dernières semaines dans les médias à propos de l'autisme et de son « bon » traitement me pousse à vouloir témoigner le plus objectivement possible de mon expérience, du parcours de mon fils et du mien dans le combat que nous avons mené face à l'autisme. Je tiens d'abord à remercier le champ freudien qui m'en donne l'occasion, car il y avait bien longtemps que je voulais le faire, et ce depuis notre rencontre avec un Psychiatre- Psychanalyste, pour témoigner des résultats qui ont été obtenus.

Dès ses sept-huit mois je me suis inquiétée ; Pierre ne babillait pas comme les autres enfants de son âge. Je me suis alors confiée à un pédiatre qui a tenté de me rassurer en me répondant « ne vous inquiétez pas c'est un bébé heureux ".

Pourtant quelque chose m'a empêché de me contenter de cette réponse, car je sentais qu'il avait un comportement différent des autres bébés, bien qu'il évoluait physiquement

normalement.

Vers l'âge de deux ans, lorsqu'il rencontrait d'autres enfants de son âge, il est devenu flagrant qu'il ne parlait toujours pas, mais qu'en revanche il était très agressif, leur tirait les cheveux et les mordait. Il était très difficile de l'apaiser. Le pédiatre de l'époque ne s'en souciait guère et commençait à me donner quelques conseils d'éducation... qui augmentaient ma culpabilité de ne pas savoir comment faire avec mon fils, bref, j'étais considérée comme une mauvaise mère. La culpabilité grandissante m'envahissait et me figeait sur mon « incompétence » maternelle.

Je précise que Pierre est le premier de mes enfants...

Pierre passait beaucoup de temps allongé par terre avec des petites voitures, sans exprimer la moindre émotion, très souvent absent. Ignorante d'autres options possibles, je persistais dans la voie médicale traditionnelle.

Rendez-vous fût pris à l'hôpital avec un neurologue. J'exposais son comportement et surtout le fait qu'il ne parlait pas. Un électroencéphalogramme fut effectué et le couperet tomba : « son cerveau manque de maturité ». D'intuition je ne pouvais pas y croire, il n'avait que 2 ans et demi! Le médecin décida de lui prescrire de la Ritaline.

A ma question « pendant combien de temps? », il me répondit, sans doute sans prendre la mesure de l'impact de ses paroles d'autorité : « toute sa vie »! Dans mon désespoir, j'ai d'abord voulu faire confiance malgré tout et j'ai commencé à lui donner son traitement. Au bout de 7 jours, Pierre était encore plus agité, et j'ai décidé de moi-même, sans l'accord du médecin, d'arrêter.

Nous étions alors complètement désarmés et impuissants face à « cette chose » que nous ne connaissions pas, malgré tout nous continuions à chercher « la » solution auprès de la médecine hospitalière : pédiatres, orthophonistes, psychiatres. Pierre s'enfermait autant dans son mutisme.

Entre-temps nous avons essayé de scolariser notre enfant en maternelle. Dès la première journée, on m'a appelé pour me demander de venir le chercher. Pierre n'est resté que deux jours à l'école. Ce fut un échec et encore une fois pas de perspective.

Mon désir de l'entendre parler, m'amena à prendre un rendez-vous à l'hôpital, non pas avec un médecin, mais avec une psychologue-orthophoniste qui nous a laissé entrevoir une lueur d'espoir en nous conseillant de rencontrer un Psychiatre-Psychanalyste qui travaillait en ville en même temps qu'il s'occupait d'enfants autistes dans un hôpital de jour.

Ce fut la rencontre la plus importante de sa jeune vie - et de la mienne! J'avais passé 5 ans

à me culpabiliser de plus en plus, tout en recevant les conseils des médecins, voire même de mon entourage, sans constater le moindre progrès.

J'entrevoyais l'autisme de mon fils mais refusais de l'y laisser. J'avais « Mal à MON FILS », mal de ne pas avoir de réponse, encore plus mal que personne ne puisse soulager la souffrance de Pierre ni la mienne.

Lors du premier entretien familial avec le psychanalyste nous avons enfin été entendus et nous sommes sortis plus sereins : peut être avions-nous trouvé une nouvelle voie ?

Des rendez-vous ont été fixés 2 fois par semaine.

Il ne parlait toujours pas, mais je le comprenais, Je m'enfermais avec lui dans son autisme, et l'enfermais avec moi dans cette relation « fusionnelle », je comprenais son langage !!!!

Mais ce n'était pas ce langage inventé entre nous deux qui pouvait le sortir de là, mais bien sa rencontre avec l'autre.

J'ai pu déposer chez ce psychanalyste la culpabilité qui finissait par faire obstruction à mon désir de l'extirper de son état.

Je n'assistais pas aux entretiens de mon fils. Nous faisions un point tous les mois, à notre demande et à celle du psychanalyste.

Où en était Pierre?

Après l'échec dans le système scolaire classique, nous l'avons confié à un hôpital de jour dans l'année de ses 7 ans. Ce système nous paraissait adéquat pour faciliter la scolarisation de Pierre, quelques heures d'apprentissage étaient prévues.

Parallèlement, je souhaitais qu'il continu ses séances avec le psychanalyste. La « parole » était devenue indispensable pour nous.

Après 6 mois j'ai posé la question de la lecture et de l'écriture, au responsable de l'hôpital qui m'a répondu « votre fils ne sera jamais capable d'apprendre à lire et à écrire ». Pour moi, cette affirmation définitive, cette façon de mettre mon fils dans une « case », de l'enfermer dans « l'impossible », n'a fait que me conforter dans la voie ouverte par la rencontre avec ce Psychiatre-Psychanalyste à qui j'ai confié le traitement de mon fils. Chose importante j'ai pu aussi déposer beaucoup de mon angoisse, de ma culpabilité et retrouver le goût d'apprendre avec mon fils à mieux communiquer.

Résultat : son langage se structurait, il communiquait beaucoup mieux et la parole remplaçait l'agressivité.

Une école privée, à petit effectif, a accepté de recevoir Pierre, il a appris à lire et à écrire en trois mois. Deux fois par semaine, il continuait de voir son Psychiatre-Psychanalyste. Il progressait et j'ai appris de lui que chaque détail, fait de petites choses insignifiantes pour les autres, pouvait devenir pour lui une nouvelle ouverture vers un avenir.....

Il a comme ça pu poursuivre sa scolarité jusqu'en seconde, date à laquelle, il nous a signifié nettement qu'il ne voulait plus continuer l'école, il avait atteint une limite. Nous l'avons entendu et nous avons pris acte de sa décision.

Parallèlement il avait décidé de faire un nouvel apprentissage dans le monde équestre, qui l'intéresse beaucoup depuis qu'il a commencé à monter à poney vers 3 ans. Ce ne fut pas un parcours facile pour lui, mais vraiment ça, il le voulait et il a déployé pour y arriver une volonté de fer, insoupçonnable surtout quand on sait d'où il vient...

Il est allé voir ce Psychiatre-Psychanalyste pendant 10 ans.

A la suite de ça, il a voulu absolument s'insérer dans le monde du travail. Il a lui-même fait ses recherches, ses appels et décroché, Seul, des entretiens d'embauche avec un statut de travailleur handicapé. Il voulait faire la preuve qu'il pouvait être utile si on lui faisait confiance. Bien sûr nous avons beaucoup dialogué avec lui, nous l'avons accompagné de près, mais toujours en veillant à respecter scrupuleusement sa volonté propre. Ce qui est incroyable, c'est que, malgré les difficultés et les obstacles, Pierre a toujours tenu parole quand il tenait à quelque chose.

Après un stage de deux ans dans un centre équestre, où il a travaillé sans compter ses heures, il a trouvé un emploi comme cavalier- soigneur, entraineur dans un grand centre de la région parisienne.

Pierre y travaille maintenant depuis 7 ans ! Son employeur lui a donné sa chance, il dit de lui « Il est très humain ». Il a son logement, s'occupe de ses courses, prévoit ses repas, et il a de multiples centres d'intérêt et de curiosité grâce entre autres aussi à internet. Il est très apprécié par les clients du centre équestre et par tous les enfants qu'il initie à l'équitation.

Quand on lui fait confiance, Pierre est capable d'organiser son travail, voire même d'apporter de nouvelles idées pour développer l'activité du poney-club dont il a en partie la responsabilité

Il est confronté bien sûr "à certains autres" qui quelque fois ne le respectent pas, mais aujourd'hui il est tout à fait capable de se défendre et de dire par exemple : "cette homme-là est malveillant, il me prend pour un idiot, mais moi je suis plus malin qu'il ne croît".

Pierre à aujourd'hui 32ans : La psychanalyse lui a donné ce sens de l'humain!

Notre expérience familiale nous montre combien la psychanalyse fait partie des « bonnes pratiques » relative à l'autisme, nous y avons trouvé une nouvelle orientation pour Pierre, par la parole exclusivement et sans aucune prescription médicamenteuse.

J'espère que ce témoignage (avec l'accord de Pierre,) pourra être entendu par d'autres parents concernés par l'autisme.

Voilà qu'elle était la solution tant recherchée : LA PSYCHANALYSE

Entendez les expériences positives!

Sortir de l'enfermement et ne pas s'en laisser imposer un autre. »

PÉTITION INTERNATIONALE POUR L'ABORD CLINIQUE DE L'AUTISME

à l'initiative de l'Institut psychanalytique de l'Enfant (Université populaire Jacques-Lacan)

SIGNER LA PÉTITION EN LIGNE

SUR LE SITE lacanquotidien.fr

>>Depuis le 16 février, jour de la mise en ligne de la pétition,

10 522 signatures ont été déjà recueillies.

LE TEXTE DE LA PÉTITION INTERNATIONALE POUR L'ABORD CLINIQUE DE L'AUTISME

-DOSSIER HAS

Le clair-obscur de la HAS

Catherine Lacaze-Paule

Il existe un peu plus de 200 recommandations de bonne pratique, RBP. Si vous souhaitez les connaître, elles sont toutes accessibles sur internet. Une rubrique est tout spécialement réservée aux professionnels, mais de fait, elle est ouverte à tous. <u>Tout est à portée d'un clic</u>.

Le contenu est visible par tout un chacun. Mais est-ce lisible ?

• Des poids, des mesures, et des experts.

Il est tout à fait sensible à la lecture de ces RBP, que le choix des experts contribue nettement à une orientation que je qualifierai de partisane. La lecture de ces recommandations renseigne sur les écarts d'approches d'une équipe d'expert à l'autre. La lecture des RBP, vérifie, qu'il y a des poids, des mesures, et le choix des experts. Où l'on voit que derrière chaque méthode scientifique, il y a l'expérimentateur, ce qui est pour nous rassurer. En effet, selon les RBP, les experts ne retiennent pas les mêmes méthodes. Par exemple, dans le domaine de l'approche et du soutien psychologique, certains ne s'appuient que sur les gradations de type A ou B qui sont des approches statistiques ne concernant que les approches comportementalistes. Certaines RBP mentionnent les études et pratiques de grade C, grade « fondé sur des études de moindre niveau de preuve, comme des études cas témoins (niveau de preuve 3), des études rétrospectives, des séries de cas, des études comparatives comportant des biais importants (niveau de preuve 4) ». Ce qui est une façon de prendre en compte une approche qui procède justement par le « cas par cas » et la mise en série qui peut trouver matière à être prise en compte. Ou bien certaines RBP se réfèrent à la gradation qui notifie l'accord d'expert (AE) qui ne se réduit pas, dans le meilleur des cas, à une seule approche chiffrée mais distingue diverses autres approches. Mentionnons ici, comme le note l'HAS, elle-même que « l'absence de gradation ne signifie pas que les recommandations ne sont pas pertinentes

et utiles ». Donc pourquoi ces différences ?

Les incohérences et les divergences de la HAS

Dans un soucis louable de transparence la HAS, lors d'un communiqué de presse qui se déroula en septembre 2011, a indiqué son souhait «d'appliquer ses règles actuelles de gestion des conflits d'intérêts des experts aux travaux publiés avant 2010, date de leur mise en œuvre. Par décision du Collège du 15 septembre dernier, six recommandations de bonne pratique présentant des faiblesses de forme sont suspendues dans l'attente de leur actualisation rapide inscrite de manière prioritaire au programme de travail de la HAS. » Cependant, et de façon tout à fait étonnante, le communiqué se poursuit ainsi « La HAS tient à saluer le travail de l'ensemble des experts et membres des services de l'institution qui ont collaboré à ces travaux dont la qualité scientifique n'est pas remise en cause. Durant la phase d'actualisation, ces recommandations peuvent continuer de servir aux professionnels de santé qui doivent le mettre en perspective avec l'ensemble des connaissances disponibles. » Silence sur les points précis des recommandations qui pourraient avoir présentées « des faiblesses de forme », et silence aussi, sur les présomptions de conflit d'intérêt. Pendant les travaux, la vente continue ! Puisque ces recommandations restent en ligne et qu'elles peuvent être mises en perspective, permettons-nous de comparer deux de ces recommandations suspendues pour laquelle la cause du retrait reste opaque.

• Le comportement ou la vie

Je retiendrai deux pathologies médicales, la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite, que je m'autorise à rapprocher à cause de l'incidence des symptômes. Ce sont deux maladies chroniques qui invalident la qualité de vie, comme il se dit maintenant. Ces deux maladies, bien que d'étiologie et d'évolution médicale différentes, présentent toutes deux les mêmes manifestations symptomatiques, une grande fatigabilité, des douleurs, et des déformations articulaires. Clairement, le lecteur est plongé dans la perplexité quand il compare les recommandations concernant l'approche psychologique. Aucune recommandation n'est faite pour un soutien psychologique de patients atteints de spondylarthrite, quand, en revanche, pour les polyarthrites les recommandations professionnelles indiquent et distinguent les approches TCC et les approches prenant en compte le retentissement psychologique. Je cite la page 21 : « Les interventions psychologiques visent à apporter au patient un soutien psychologique ; elles ont pour objet d'obtenir un changement de comportement du patient grâce à des interventions suggestives telles que les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) ou de prendre en compte l'impact affectif lié à la maladie organique, aux soins et aux modifications

existentielles incidentes grâce à des interventions psycho-dynamiques. ». On peut trouver à redire sur les formulations, néanmoins, elles laissent une place aux pratiques du psychologue en service de médecine et surtout la possibilité pour le psychologue de déterminer le choix de sa pratique en fonction du patient, de sa formation et son éthique professionnelle. Cette indépendance et autonomie dans le choix théorique et pratique reste inscrite dans son code déontologique nouvellement réécrit. Au nom de quel critère scientifique l'une des deux RBP exclue toute approche psychologique quand l'autre distingue les pratiques de suggestion comportementale et les approches psychodynamiques?

Là où la science nous intime de prouver par des nombres, la psychanalyse interpelle sur le fait que la science jamais ne recouvrira la nature, que l'être parlant est plus que la somme de ces fonctions cognitives, comportementales ou affectives. Si le comportement se laisse découper en séquences chiffrable, la vie, ce qui fait le vivant, ne saurait se laisser saisir par le nombre. Les effets des mots sur le corps ne se laissent pas réduire à leur seule comptabilité. La psychanalyse se fonde de ce réel qui procède de ce qu'aucun n'écrit, aucun nombre, n'inscrira le rapport sexuel, le rapport entre les mots et la chose, entre l'existence et l'être. La HAS gagnerait beaucoup à laisser ces divergences, faute d'être prise en défaut de cohérence, car qui veut trop prouver sa transparence se rend opaque. Pour conclure et non pour preuve, la « commission transparence » qui a été changée depuis quelques mois est consultable par tout un chacun. Chaque membre de cette commission transparence, comme chaque expert des RBP, a posté sur le site sa déclaration publique d'intérêt. Elle est donc visible, mais là aussi plutôt illisible. Petits détails, certains déclarent des liens d'intérêts de leur proche dans des laboratoires pharmaceutiques, d'autres des participations dans des structures de santé entrant dans le champ de compétence de la HAS, ou encore d'autres ont des fiches exsangues de toute collaboration à la moindre étude médicale, au point que l'on se demande où est leur expertise, mais cela n'a pas l'air d'être un facteur de remise en cause de leur compétence ou de leur appartenance à la dite commission. Alors pourquoi le dire? Pourquoi le déclarer? En effet, autre petit détail d'un oubli, et toujours sur internet, certaines déclarations sont consultables, mais contradictoires. Sur le site HAS, un membre de la HAS mentionne qu'il n'y a rien aucun lien d'intérêt à déclarer en ce qui le concerne, en revanche sur un autre site où il s'amende de ses déclarations à une commission du sénat, Il déclare 205 000 euros d'honoraires personnels et douze millions d'euros à titre institutionnel, si le calcul est exact. Mais il faut dire, aussi, qu'il déclare avoir cessé toute collaboration pharmaceutique depuis son entrée à la HAS. En conséquence, sans doute, il n'a rien déclaré à la HAS puisque ce lien allait être terminé. Il ne suffit pas de vouloir rester transparent, là aussi, il faut être cohérent.

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

comité de direction

- présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com
- diffusion anne poumellec annedg@wanadoo.fr
- conseiller jacques-alain miller
- rédaction kristell.jeannot kristell.jeannot@gmail.com
- équipe du Lacan Quotidien
- pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy
- · la revue de presse armelle gaydon
- designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com
- technique mark francboizel & family
- ·lacan et libraires catherine orsot-cochard catherine.orsot@wanadoo.fr
- médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

•suivre Lacan Quotidien:

- •ecf-messager@yahoogroupes.fr liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf responsable : philippe benichou
- pipolnews@europsychoanalysis.eu liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse
- responsable : gil caroz
- •secretary@amp-nls.org liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis responsables : anne lysy et natalie wülfing
- •EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR LIRE LES DERNIERS ARTICLES SUR LE SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

À l'attention des auteurs

Les propositions de textes pour publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail ou directement sur le site <u>lacanquotidien.fr</u> en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word • Police: Calibri • Taille des caractères: 12 • Interligne: 1,15 • Paragraphe: Justifié • Notes: à mentionner *manuellement* dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 N